

Entre l'État et les conseils municipaux, une concertation indispensable

Le Gouvernement a engagé en peu d'années des réformes qui bouleversent à la fois la carte des collectivités territoriales et la répartition de leurs compétences. Ainsi Ganges fait désormais partie d'un canton qui va jusqu'à Lodève (chef lieu) et appartient à la très grande région « Occitanie » dont la capitale est Toulouse. A marche forcée on impose aux communes de transférer de nombreuses compétences au profit des intercommunalités, compétences souvent essentielles comme par exemple dans un délai très proche l'eau et l'assainissement.

Dans ce bouleversement il nous reste des repères essentiels pour continuer à œuvrer au développement de nos communes : le département et l'État.

Le département est notre principal partenaire financier et la première instance de dialogue. Le nouveau Président, Kleber Mesquida, est à l'écoute et soutient pleinement l'ensemble des projets que nous lui présentons. Il est déjà venu deux fois à Ganges pour mieux saisir sur le terrain le dossier de la réhabilitation du centre ville. L'État par l'intermédiaire des préfetures joue aussi un rôle fondamental surtout quand il engage avec les communes une réelle concertation. Sans celle-ci les situations de blocage sont irrémédiables.

On vient de le constater avec le souhait du Préfet de placer sans information préalable près de 90 migrants à Saint Bauzille de Putois. Fort justement le Maire, Michel Issert, avec notre soutien, a refusé cette façon de faire et ce n'est qu'une fois qu'une réelle concertation s'est mise en place que la situation s'est apaisée.

Dans un autre domaine, la volonté de l'État d'imposer à seulement 25 communes sur tout le département de réaliser les cartes d'identité pose problème pour le maintien de la qualité du service public si la rétribution de compensation n'est que de 3000 euros, alors que cela représente au moins un poste d'agent territorial...

Donc, quand la concertation se fait, les dossiers avancent et alors les partenaires jouent pleinement et respectivement leur rôle.

Pour la restructuration du centre ville, nous menons un travail avec les services de l'État pilotés par Madame la Sous-Préfète de Lodève. Ces réunions régulières d'abord à Ganges puis désormais au chef lieu de canton nous permettent d'envisager la réalisation d'un projet plus pertinent et plus efficace pour la ville. Un architecte est désigné et fin janvier nous pourrions présenter une nouvelle ébauche à la sous-préfecture qui intègre davantage la préservation de notre patrimoine. Nous aurons alors la possibilité de refaire une exposition en salle des mariages pour présenter ce projet à l'ensemble des Gangeois.

C'est aussi grâce à cette proximité de dialogue avec l'État que nous avons obtenu 200 000 euros de subvention pour la réhabilitation du Cours de la République.

C'est pourquoi quand l'État dialogue avec les communes il contribue efficacement à leur développement.



Michel Fratissier
Maire de Ganges

La Mairie de Ganges, en partenariat avec Action Emploi Services, vous propose un atelier « économie d'énergie »

le mardi 17 janvier 2017 de 14h à 16h
Salle des mariages de la Mairie de Ganges

Un moment convivial de partage de connaissances et d'informations, autour d'une présentation et d'un jeu de questions/réponses **sur les économies d'énergie**. Les places sont limitées, l'inscription à l'accueil de la Mairie est vivement conseillée...

L'UFC Que Choisir Montpellier a le plaisir de vous faire savoir qu'elle ouvrira une permanence le vendredi matin à Ganges à compter de Janvier 2017.

Enquête « Vivre à Ganges »

Les résultats de l'enquête « Vivre à Ganges » ont été communiqués lors de la dernière commission extra-municipale, le 7 Novembre 2016, et un large débat a pu s'ouvrir.

Le questionnaire avait été diffusé cet été à la population Gangeoise mais aussi aux habitants des environs qui souhaitaient donner leur avis.

Chacun était invité à s'exprimer sur sa conviction d'appartenir ou non à la ville, sur les services offerts, sur l'évolution perceptible du cadre de vie, positive ou négative, et sur la communication de l'information concernant les grands projets. 212 réponses provenant de 141 personnes vivant à Ganges et 71 hors Ganges ont été retournées et dépouillées.

Le marché arrive en tête des services proposés, suivi des services médicaux et des lieux culturels (Médiathèque, Cinéma, Théâtre), enfin les commerces. Associations et festivités tiennent un bon rang.

Le bulletin municipal « Le Lien » paraît être le meilleur support pour véhiculer l'information sur les projets de la ville ainsi que l'affichage mais le recours au site de Ganges semble un peu oublié. Le « bouche à oreille » fonctionne bien lui-aussi !

Enfin, plus de la moitié des réponses constatent une amélioration du cadre de vie. 2 questions ouvertes avaient été posées concernant « les aspects de Ganges qui vous déplaisent » et « les améliorations que vous souhaiteriez ». Les réponses obtenues peuvent être classées en cinq grands volets : l'urbanisme (290 réponses), la propreté (77), la culture (68), la sécurité (59), la vie sociale (58).

Il a donc été décidé d'aborder un thème par séance afin de mieux l'approfondir.

Si vous vous sentez concernés, n'hésitez pas à participer à la prochaine commission extra-municipale qui se tiendra le **12 Décembre à 18h30** dans la salle des mariages de Ganges.

Les résultats complets et détaillés de cette enquête sont à lire sur le site Internet de la ville de Ganges dans la rubrique « Votre Mairie : Les commissions extra-municipales ».

Comme prévu, les travaux des phases 2 et 3 ont démarré à l'automne et progressent bien malgré les aléas du temps et les difficultés de repérage des réseaux anciens.

Tous les nouveaux réseaux sont posés : assainissement, pluvial et eau potable. Nous allons passer maintenant aux aménagements de surface tels que cheminements piétons, espaces verts, promenade, etc.

Une interruption des travaux est prévue pendant les fêtes mais l'achèvement des travaux reste fixé à fin Février 2017, sauf si les intempéries imposent une prolongation des délais.

Réseaux d'assainissement de la Rocade

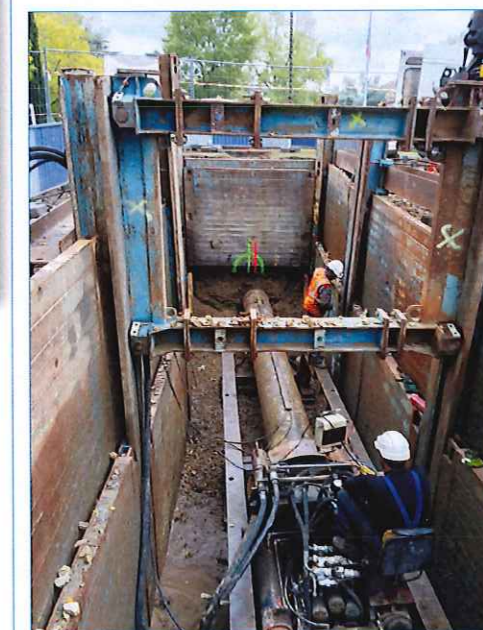


Les deux premières tranches concernent : le dévoiement du réseau d'assainissement qui se trouve actuellement dans le lit du Rieutord et le raccordement de la nouvelle gendarmerie.

Ces travaux permettront aussi la mise en place d'un réseau d'évacuation des eaux

de pluie et la pose d'une canalisation d'eau potable qui desservira cette zone dans un aménagement futur.

Très largement avancés à ce jour, leur achèvement est prévu pour la mi-Décembre. Le revêtement définitif sera réalisé en janvier 2017 afin que le sol soit stabilisé.



Impasse des Broues

Ainsi que nous nous étions engagés auprès des riverains, les travaux d'amélioration du réseau pluvial devraient démarrer fin novembre. Ils vont permettre de résorber un point noir d'écoulement des eaux de pluie sur cette zone qui posait de gros problèmes.

Un nouveau réseau va être installé avec grilles de récupération, redimensionnement de l'existant, reprise totale de la voirie en enrobé et pose d'une nouvelle canalisation d'eau potable.

Durée prévue : 3 mois avec une interruption pendant les fêtes de fin d'année.

A partir de 2017, vos encombrants pourront être enlevés par les services techniques **Le 1^{er} mercredi du mois**
Vous devez prendre rendez-vous en appelant le : 04 67 83 73 68

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

Le recensement de la population commencera le **19 Janvier 2017**. Quelle est sa finalité ?

Véritable outil pour les élus, il permet de déterminer la population officielle qui entre en jeu dans le calcul de la participation de l'État au budget des communes.

Au niveau local, les résultats du recensement vont permettre de définir les besoins en services publics (écoles, hôpitaux, moyens de transports...), en logements, en commerces etc.

Comment ça marche ?

Le recensement, encadré par la loi est obligatoire et confidentiel. En partenariat avec



l'INSEE qui exploitera les résultats recueillis, la commune recrute 9 agents recenseurs et assure leur formation puis réalise la collecte des données.

Celle-ci se déroulera du 19/01/2017 au 18/02/2017.

L'agent recenseur, muni d'une **carte tricolore, bleu, blanc, rouge, comportant son nom et sa photo**, se présentera à votre domicile et vous proposera, dans un premier temps, de répondre par internet. Si vous acceptez, il vous remettra en mains propres une notice, les codes d'accès et un mot de passe.

Si la réponse par internet ne vous convient pas, il vous déposera la feuille de logement et les bulletins individuels et prendra rendez-vous pour récupérer les imprimés remplis par vos soins.

L'INSEE procédera au traitement des données et communiquera les chiffres de population au Maire puis au grand public.

Le recensement se déroule selon les procédures approuvées par la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). Vos informations personnelles sont donc protégées et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Les résultats pourront être consultés sur le site de l'INSEE.

Inscription sur les listes électorales

Indispensable pour voter :

L'inscription sur les listes électorales est encore possible jusqu'au 31 Décembre 2016 inclus.

Il s'agit d'une obligation légale en vertu de l'article L9 du Code électoral.

Le dernier thé dansant de l'année aura lieu le **14 Décembre 2016 de 14h30 à 17h00** en collaboration avec le Comité des Fêtes qui vendra crêpes et gâteaux. Boissons et animation sont offertes par la Mairie de Ganges.

Goûter des séniors

Le traditionnel goûter des séniors est programmé le **22 Février 2017 à 14h30**. Il sera animé par le **Groupe Story** et un spectacle de danseuses de Revue. Nous vous remercions de bien vouloir **vous inscrire à l'accueil de la Mairie** ou dans les clubs du 3^{ème} âge de Ganges à partir du **9 Janvier et jusqu'au 3 Février 2017**.

Distribution des colis de Noël

Elle aura lieu :

- le **vendredi 16 Décembre** de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le **samedi 17 Décembre** de 9h à 12h

Nous vous rappelons que sont concernés les séniors gangeois de plus de 65 ans inscrits sur les listes électorales et sur présentation de la carte d'identité. Merci de votre compréhension.

Une fin d'année scintillante

Dès le **7 Décembre**, la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises ainsi que l'Agantic ont accueilli les enfants à la salle des Fêtes pour le traditionnel spectacle de Noël.

La compagnie « Les Trottoirs du Hasard » a fait revivre « La véritable légende du Père Noël » devant un jeune public très attentif. La distribution du goûter en présence du Père Noël a clôturé cet après-midi festif.

A partir du 10 décembre :

La patinoire s'installe à nouveau dans la cour de la Médiathèque

Du 10 Décembre au 31 Décembre 2016

Ouverture tous les jours sauf le 25 Décembre

La Mairie et les commerçants gangeois vont faire vivre le centre-ville !

Samedi 10 décembre : Autour de la Médiathèque Toute la journée

Samedi 17 décembre : Place Fabre d'Olivet dès 14h et devant la Médiathèque à 17h



Infos Pratiques

Mairie de Ganges
Plan de l'Ormeau
34190 GANGES

Horaires :
Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Tél : 04 67 73 85 03
Fax : 04 67 73 00 50
Site Internet : www.ganges.fr

Services techniques
ZAE Les Broues 34190 GANGES
Tél/fax : 04 67 83 73 68



Trimestriel - Le Lien N°8 - Décembre 2016



SOMMAIRE

- Édito page 2
- Citoyenneté page 3
- Urbanisme page 4
- Municipalité page 5
- Municipalité page 6

